

Genève, le 7 novembre 2020

Transmis par courriel

Madame Anne Emery-Torracinta
Présidente du Conseil d'Etat

Madame Nathalie Fontanet
Conseillère d'Etat chargée du département
des finances et des ressources humaines

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Objet : préavis de grève pour le mercredi 18 novembre 2020, reconductible

Madame la présidente du Conseil d'Etat, chère Madame,
Madame la conseillère d'Etat, chère Madame,

En date du 3 novembre 2020, l'Assemblée des délégué.es (AD) du Cartel intersyndical a adopté, à l'unanimité, une résolution (en annexe) qui prévoit entre autres un arrêt de travail le mercredi 18 novembre 2020.

En conséquence, le bureau dépose, par la présente, un **préavis de grève pour le mercredi 18 novembre**, reconductible.

Le Cartel demande que ce préavis soit transmis aux EPA et autres institutions subventionnées.

Outre ce préavis de grève, l'AD a confirmé :

- l'exigence du retrait des projets de loi PL12781 (baisse de 1% de tous les traitements) et PL12780 (suspension de l'annuité 2021) ;
- la demande d'ouverture de négociations sur le projet de budget 2021 ;
- que les efforts de « solidarité » avec les secteurs et personnes affectées par la crise sanitaire ne peuvent pas être portés par le personnel des services publics car seule une juste redistribution des richesses pourra résoudre cette crise ;
- qu'il est illusoire et inapproprié de s'obstiner à trouver des moyens d'équilibrer le budget de l'Etat 2021 en portant atteinte aux conditions de travail du personnel sans connaître les impacts de la RFFA et de la crise sanitaire.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, le bureau vous prie d'agréer, Madame la présidente du Conseil d'Etat, chère Madame, Madame la Conseillère d'Etat, chère Madame ses meilleures salutations.

Pour le bureau du Cartel :



Olivier Baud, président

Annexe ment.